

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-deux, Nous, Pascal PERRIN, Maire de SAINT HÉLEN, certifions avoir convoqué ce jour, dans la forme et les délais légaux, le conseil municipal pour le 27 août 2019.

**COMPTE-RENDU
RÉUNION DU 27 AOÛT 2019**

Le vingt-sept août deux mil dix-neuf, à 20 h 30, les membres du conseil municipal de SAINT HÉLEN se sont réunis dans la salle d'honneur de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur Le Maire.

Présents : Mmes Martine BUGEAUD - Monique TRÉHEL — Pascale MOUSSET - MM. Pascal PERRIN – Pascal LORRE – Serge RIVIÈRE – Alain BRIOT – Olivier BOIXIÈRE – Pascal BOURSICOT – Antoine DECONCHY – Johnny LEPÈRE

Absente excusée : Mme Gwénaëlle MARTIN (procuration à Mr Pascal PERRIN)

Absents : Mmes Solène DEVAUX – Cathelyne KERSSIES – Mr Oliver TRÉHEL

Secrétaire de séance : Mme Pascale MOUSSET

1/ Projet de méthanisation du GAEC du Grand Gué

A l'invitation de Monsieur Le Maire, Messieurs SERVIN, père et fils, sont venus présenter leur projet d'unité de méthanisation au sein de leur exploitation agricole au lieu-dit « La Guerche » à Saint-Hélen.

Celle-ci fonctionnera en parfaite autonomie : 35 T par jour de matière organique (fumier, lisier et apport en maïs) seront transformées pour émettre du biogaz. Le digestat servira d'engrais uniquement sur l'exploitation agricole. Cette méthanisation permettra de produire environ 6 % de la consommation de gaz des villes de Dinan et Lanvallay. Une extension de réseau (3.9 kms) est également à prévoir dans ce projet. A l'issue de cette présentation, chaque élu a pu émettre son avis sur ce dossier et faire part de ses craintes et interrogations notamment sur l'impact de ce projet sur le paysage, la circulation et donc sur l'entretien des voies.

Une fois ces réserves énoncées, le conseil municipal ne s'oppose pas à ces travaux et Monsieur Le Maire va donc pouvoir donner son avis favorable au permis de construire qui a été déposé.

2/ Aménagement du cimetière

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que le 12 mai dernier un appel d'offres a été lancé de manière dématérialisé pour les travaux d'aménagement du cimetière.

En l'absence d'offres, le marché a été déclaré infructueux. Une nouvelle consultation a donc été lancée auprès de plusieurs entreprises.

Deux d'entre elles ont répondu dans les délais impartis :

SERENDIP de Baguer-Pican189 891.50 € HT

EVEN de Pleurtuit178 951.54 € HT

Après analyse des offres, le conseil municipal, par 10 voix « pour » et 2 abstentions, décide de lancer les travaux et retient l'offre la moins disante de l'entreprise EVEN pour un montant de 178 951.54 € HT soit 214 741.85 € TTC.

3/ ALSH : Convention d'entente intercommunale

Après avoir pris connaissance de la convention, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur Le Maire à la signer. Dans cette convention d'entente intercommunale, les trois communes (Saint-Hélen, Pleudihen, La Vicomté) s'engagent mutuellement à organiser leurs temps d'accueils (ALSH) des vacances scolaires (hors période de juillet) et des mercredis durant le temps scolaire. Y figure également la mise en place d'une commission intercommunale ainsi que les modalités d'organisation et de gestion du service public commun.

4/ Subvention Rance-Coëtquen

Une subvention d'un montant de 1 350 € a été accordée par le conseil municipal à l'association Rance-Coëtquen au titre de l'année 2019.

5/ Bilan travaux restaurant scolaire

Des travaux de peinture de carrelage et d'électricité ont été réalisés dans la cuisine du restaurant scolaire au mois de juillet pour un coût de 12 000 €. Reste à poser des stores intérieurs dans le réfectoire. Le conseil municipal retient pour cette réalisation l'entreprise ID STORES de Taden pour un montant de 6 825.96 € TTC.

6/ Budget

➤ Décision modificative votée :

2188-174.....+ 16 000 €

2313-174.....- 16 000 €

➤ Prix de la corde de bois de chêne : 150 €

Lu et approuvé
Le Maire,
Pascal PERRIN